

République française  
COTE D'OR  
Commune de CRÉANCEY  
21320 CRÉANCEY  
Téléphone: 03 80 90 89 28  
Télécopie: 03 80 90 89 71  
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2021-19

## SEANCE DU 25 JUIN 2021

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

### Date de la convocation

21/06/2021

### Date d'affichage

28/06/2021

Le 25 juin 2021 à 19 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans la salle des fêtes (conformément à l'article 3 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire), sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

#### Etaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRAZZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan,

#### Procuration :

#### Absents :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: GAUTHIER Cindy

### OBJET : AVIS Enquête Publique – Demande d'autorisation environnementale et permis d'aménager pour la réalisation d'une zone d'activité à Créancey

Par arrêté préfectoral n°521 du 27 avril 2021 il a été ouvert une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 du code de l'environnement et au permis d'aménager pour la construction d'une zone d'activités à Créancey.

Cette enquête publique a fait l'objet d'affichages et de publicité et elle s'est déroulée du mardi 18 mai 2021 au vendredi 18 juin 2021.

Le projet de zones d'activités économiques, situé au lieu-dit « Pré Cot », s'étend sur une superficie de 14.6ha dont 8.39ha pour l'aménagement de 4 lots à bâtir pour l'installation d'entreprises industrielles ou artisanales.

Le dossier d'enquête a été consultable durant toute la durée de l'enquête à la mairie de Créancey, à la direction départementale des territoires de la Côte d'Or, sur le site internet des services de l'Etat en Côte d'Or. Un registre papier a été mis à disposition à la mairie de Créancey et un registre dématérialisé a été mis en place.

La commune de Créancey a la possibilité d'émettre un avis sur ce projet.

Monsieur le Maire :

- Présente le plan de masse ;
- Lit :
  - o La synthèse des effets directs et indirects, temporaires et permanents, positifs et négatifs qui figure dans l'étude d'impact réalisée par le cabinet Tecta.
  - o La synthèse de l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale
  - o Les réponses du maître d'ouvrage à l'avis de la MRAE
  - o L'avis de l'ARS
  - o L'avis du syndicat du bassin de l'Ouche
  - o L'avis du SDIS 21
  - o Les 6 observations qui figurent sur le registre dématérialisé de l'enquête publique.

Monsieur le Maire interrogent les conseillers pour savoir s'ils estiment avoir toutes les informations nécessaires pour procéder au vote et leur demande si certains souhaitent un vote à bulletin secret.

Les conseillers indiquent avoir toutes les informations nécessaires au vote et ne souhaitent pas la mise en place d'un vote à bulletin secret.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DONNE un avis favorable à l'autorisation environnementale et au permis d'aménager

Mme Céline MORTIER n'a pas assisté aux débats et a quitté la salle du conseil dès l'annonce de ce sujet.

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT

